

Certification Professionnelle Agent Thermal

Aix-les-Bains

OBJECTIFS

Réaliser les soins thermaux prescrits par le médecin
Gérer les cabines de soins et les relations avec les curistes
Appliquer les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité
Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements propres à l'établissement

CONTENUS

- Bloc 1 - Réaliser les soins thermaux prescrits par le médecin 140 h
- Bloc 2 - Gérer les cabines de soins et les relations avec les curistes 84 h
- Bloc 3 - Appliquer les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité 59 h
- Bloc 4 - Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements propre à l'établissement 35 h
- Module complémentaire 1 – Sensibilisation à la digitalisation du métier 3 h
- Module complémentaire 2 – Techniques de recherche d'emploi 14 h
- Module complémentaire 3 – Citoyenneté, laïcité, valeurs de la République 4 h
- Positionnement pédagogique, accompagnement personnalisé 7 h
- Évaluation 14 h

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise des connaissances générales de base : français et mathématiques
- Expérience dans le milieu du thermalisme ou à défaut Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel de 2 semaines minimum

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après tests

PUBLICS

Individuel
Demandeur d'emploi
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Rythme hebdomadaire : **35 h**
Nombre de participants : **10 à 12 stagiaires**
Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
Formation pratique en atelier ou en situation de travail

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés / experts métiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves finales d'examen
Épreuves en cours de formation (CCF/ECF)

VALIDATION

- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
- **RNCP** : 38291
- Conseil National des Etablissements Thermaux (CNETh)

COÛT

Pris en charge par la Région

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Région, sous réserve d'éligibilité
CPF
ProA

DURÉE INDICATIVE

Durée en centre : 360h
210h de PFMP

DÉLAI D'ACCÈS

1 sessions par an : de novembre à mars

RÉUNIONS D'INFORMATION

07/10/2025 de 09h00 à 12h30
23/10/2025 de 09h00 à 12h30

Valvital Thermes et Spa Chevalley

10 route du Revard
73100 AIX LES BAINS



© Megapix'Ailes

DATES

Du 10/11/25 au 25/03/2026

Une période d'immersion de 1 à 2 semaines en amont de la formation est fortement recommandée.

LIEU DE FORMATION

Valvital Thermes et Spa Chevalley

10 route du Revard
73100 AIX LES BAINS

Collège Marlioz

327 B Impasse des Nuettes
73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

CONTACTS

Lucie LOBRE – Responsable formation
Lucie.lobre@greta73-74.fr
06 27 51 27 62

Frédéric MAZARS – Conseiller en Formation Professionnelle

Frederic.mazars@greta73-74.fr
06 74 40 93 34

MÉTIERS / DEBOUCHÉS

Agent thermal
Agent hydrothermal
Agent de service thermal
Agent soignant thermal
Agent thermal hospitalier

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2024 pour le CQP Agent Thermal

Taux de satisfaction : **98 %**
Taux de certification : **100 %**
Taux d'insertion : **72 %** pour la filière Santé Social